

# « L'ACCUMULATION EST IMPOSSIBLE PARCE QUE LA REDISTRIBUTION EST SANS LIMITE »

PIERRE JANIN

**PAYS CITÉS** Bénin, Cameroun, Côte-d'Ivoire, Kenya, Nigeria, Ouganda, Sénégal, Togo

**IR CORRÉLÉES** argent migrants, commerçants, corruption, économie informelle, élevage contemplatif, entrepreneurs, État importé, industrialisation, jeunes, pauvres, polygames, retour cerveaux, solidarité africaine

*«Lorsque l'on contente suffisamment ceux qui vous soutiennent, l'ensemble des pratiques d'accumulation apparaissent légitimes.»<sup>1</sup>*

L'accumulation de capital financier est considérée comme indispensable au développement si bien que le taux d'épargne nationale constitue un indicateur-clé. En Afrique subsaharienne, ce taux ne représente que 12% du Produit Intérieur Brut et il est souvent compromis par la fuite des capitaux. Ceci est d'autant plus préoccupant que les investisseurs domestiques sont rares, les banques frileuses et les investisseurs étrangers peu intéressés par le sous-continent. Cependant l'économie informelle<sup>2</sup> ne saurait permettre l'accumulation nécessaire à un décollage et les investissements publics restent très limités. Enfin, l'enrichissement productif et la réussite individuelle y seraient sous contrôle communautaire et la thésaurisation difficile. Dans le même temps, des fortunes illégales s'y édifient à l'ombre des régimes et de l'État.

Depuis longtemps, la redistribution sociale à laquelle doivent quotidiennement faire face tous les Africains apparaît comme un obstacle à l'enrichissement collectif comme à la promotion individuelle et familiale. À ceci s'ajouteraient une propension sociétale pour l'ostentation inutile, la prodigalité sans fin et le gaspillage immédiat. Pourquoi ce discrédit définitif?

## Des individus sous pression...

En fait, c'est la place de l'individu et le statut de la personne dans les sociétés à base communautaire qui est en cause. D'une manière générale, les marges de

manœuvre de l'individu semblent relativement étroites, et toujours « grignotées » par la famille, la communauté du quartier ou du village. Derrière la redistribution émerge donc la question de la solidarité sous contrainte sur fond de pauvreté. Car la vraie ressource, la richesse durable, réside moins dans les biens que l'on possède que dans le contrôle que l'on exerce sur les individus. Épargner et investir semble difficile puisque chacun est littéralement « dépossédé de soi » par les autres.

De fait, celui « qui a les moyens » doit très souvent faire face à une succession de demandes d'aides ou de soutiens sans justification. Pour les individus les plus entreprenants, accumuler n'est souvent qu'une chimère. Ceci explique l'angoisse que l'omniprésence de la famille entretient et l'ingéniosité des parades échafaudées pour éviter les sollicitations. D'autant que la capacité effective de redistribution est toujours moins importante qu'espérée. Le professeur d'université aura du mal à persuader sa parenté qu'il touche un salaire qui ne dépasse pas les revenus de son petit frère boutiquier ! Tout cela alimente petite et grande corruption.

La pression redistributrice peut compromettre un investissement déjà programmé et, pour ne pas subir des demandes d'aides et de soutiens, certains fuient leur village natal et évitent d'y retourner seuls, en pays baoulé (Côte-d'Ivoire) ou bété-bulu (Cameroun). Des enfants peuvent être déscolarisés, car l'argent de « l'écolage » a été redistribué.

Au demeurant, derrière le don se dissimule la logique de la dette, reportée (dans le temps), transférée (sur les descendants), multipliée (par les « intérêts » socialisés), inextinguible (la mémoire est longue !). C'est le « donnant-donnant ». Un bienfait inaugure une relation de dépendance entre les partenaires. À tel point que pauvres et vulnérables qui n'ont à offrir que leur force de travail ou leur corps sont exclus des clientèles et de la solidarité, après plusieurs décennies de crise.

### **Une redistribution créatrice de lien social**

La redistribution est généralement mal perçue dans les pays du Nord. Car l'observateur se focalise surtout sur la valeur des biens transmis et moins sur la nature des rapports sociaux qui s'y exprime.

Chaque individu est amené à assumer vis-à-vis de sa communauté familiale un ensemble de droits potentiels, d'obligations concrètes et d'intérêts partagés. Le don en retour n'a rien d'obligatoire. Et si chacun a intérêt à redistribuer, les plus démunis y ont toutefois un plus grand avantage, la redistribution étant proportionnée au statut social et aux disponibilités effectives. Ce faisant, on cherche autant à se prémunir contre le risque qu'à maintenir, créer et nourrir le lien social entre les personnes.

Aucune catégorie sociale, aucune sphère de la vie (publique ou privée) ne semble épargnée. À chaque moment de la vie, de petits riens symboliques ou des biens plus consistants peuvent être redistribués. Certes, possédants et élites sont systé-

matiquement sollicités. Même les plus « petits » sont mis à contribution dans la mesure où l'on est toujours le « grand de quelqu'un ». Chacun fournit ainsi en fonction de ses moyens. Ainsi considérée, la redistribution sert fondamentalement à produire, éprouver et maintenir du lien social, qu'il s'agisse de parenté, d'alliance, de clientèles ou de dépendants.

Donner est ainsi un des cinq piliers de l'Islam (*sadaka* chez les Hausa) et fait appel à la vertu caritative du nouveau converti pentecôtiste. Tel chef de famille fait égorger un mouton pour en répartir les meilleurs morceaux entre les « parents » et les indigents du quartier. En situation de disette, la redistribution alimentaire acquiert une indéniable dimension solidaire. Les vieux sahéliens, qui ne peuvent cultiver, seront ainsi communément pris en charge par la grande famille. Ainsi pourront-ils faire face à la longue période de soudure<sup>3</sup> qui s'annonce.

### Une redistribution sélective

Si chacun est demandeur de soutiens, il cherche cependant à limiter, en retour, sa participation communautaire. On observe ainsi de nombreux processus imparfaits négociés de rétention, de tentatives d'arbitrages, traduisant la lutte individuelle contre la communauté. Les transferts n'ont lieu que dans la mesure où ils sont possibles, matériellement ou financièrement. En ville, les refus sont désormais fréquents, et « admis » par les sociétés.

Parallèlement, la réciprocité est systématiquement recherchée. Lorsque des disparités trop importantes se font jour, l'individu qui redistribue le plus tend à interrompre le phénomène. Il y a également réciprocité parce qu'il est difficile de ne pas participer et de s'y soustraire.

Avec la forte contraction récente des revenus, les contributeurs sélectionnent les partenaires à aider afin d'éviter de mettre en péril leur budget familial. Les dons en argent ont rapidement fondu. Les envois de produits manufacturés se sont faits plus rares, mais on maintient les formes traditionnelles d'assistance (hébergement de malades et de scolaires). Les aides iront vers ceux qui seront susceptibles d'offrir quelque chose en retour. Ainsi, on n'hésitera pas à aider un boutiquier dynamique plutôt qu'un parasite social (éternel chômeur, scolaire en rupture de ban). Et on aura tendance à privilégier leurs parents proches. Les plus âgés ne seront pas délaissés, en vertu du principe de seniorité et de respect.

De nombreuses parades visant à biaiser, détourner, reporter, diminuer les aides existent. Un commerçant bamiléké du Cameroun pourra adopter une stratégie de gestion « compartimentée ». Il placera son « petit frère » dans une boutique excentrée préférant tirer un trait sur d'hypothétiques bénéfiques. On dissimulera des biens pour éviter le parasitisme social.

*A contrario*, dans certaines sociétés où la réussite individuelle est encouragée de manière collective comme chez les Igbo du Nigeria<sup>4</sup>, les soutiens sont mobilisés

efficacement pour ceux qui montrent courage et endurance. Les fortes densités rencontrées dans l'Igbo land (plus de 500 hab. au km<sup>2</sup>) impliquent une compétition entre individus. Le patron igbo (*hoga*) ouvrira un commerce pour son apprenti qui se privera, afin d'épargner pour les cotisations de la communauté ou la tontine des commerçants de la même rue. Associations et corporations, réseaux de solidarité souterrains joueront en sa faveur pour favoriser une accumulation fondée sur des positions monopolistes et des achats groupés.

En fait, pour les riches qui sont « en haut du haut », les enjeux sont multiples (richesse et réussite personnelles, quête du pouvoir et asservissement des autres) alors que l'immense majorité lutte pour la survie. Pour une grande partie de la population, la tontine, cette forme associative de thésaurisation minuscule ou importante est un instrument de protection, mais peut constituer aussi, un point de départ pour accumuler.

### La mobilisation sélective du système tontinier pour accumuler

Au sens strict, la tontine est une association financière informelle d'épargne tournante (chaque membre de l'association verse une somme identique et reçoit, à tour de rôle, le montant total des cotisations) à motivation sociale d'abord. Les membres appartiennent à une même communauté quel qu'en soit la caractéristique identitaire, ce qui est source de confiance. Ils se réunissent pour partager un moment amical tout en s'assurant une assistance mutuelle en cas de dépenses imprévues (funérailles, mariage, scolarité, maladie, etc.). Fait social total, la tontine reflète le niveau d'activisme du groupe social dont elle est issue. Les cotisations peuvent varier entre 50 francs cfa et plusieurs millions de francs cfa par mois selon qu'il s'agit de petites commerçantes ou de chefs d'entreprises! Réunissant des individus de niveau socio-économique comparable, son homogénéité ne lui donne pas un rôle de redistribution sociale au profit des plus démunis. Flexible, et à coûts fixes très faibles, elle fonctionne de manière consensuelle, selon un système vécu comme démocratique.

Ces associations permettent de financer des investissements individuels (plantation, commerce, artisanat, taxi), rarement collectifs. Au Sénégal, certaines tontines urbaines ont pour objectif d'organiser son enterrement au village. En Ouganda, les *munno mukabi*, et, au Kenya les *Harambees*, sont des groupes tontiniers de pauvres visant à faire face aux événements imprévus du cycle de vie<sup>5</sup>.

Les systèmes financiers plus formels (agence postale, caisse populaire, *Credit Union*, etc.) permettent de sécuriser les sommes collectées, car le bon fonctionnement du système repose sur le trésorier, membre du groupe qui conserve les cotisations. Mais les détournements ne sont pas rares!

On distingue cependant la tontine mutuelle tournante basée sur la solidarité des membres qui se connaissent parfaitement bien, de la tontine commerciale

(banquier ambulant) dans laquelle les fonds sont collectés par un tiers, et la tontine financière qui fait intervenir le versement d'un intérêt par celui qui lève les fonds mis aux enchères. Si la première relève de la mutualisation des risques sociaux, les deux dernières participent, à leur manière, au processus d'accumulation d'un nombre limité de petits groupes marchands.

Les banquiers ambulants sillonnent marchés et quartiers yoruba du Togo, Bénin et Nigeria, collectent l'épargne et font des avances. Pas de réunion amicale, ni de solidarité de secours. Ils ont une relation personnalisée avec leurs clientes (à 80%) qui leurs confient régulièrement une somme d'argent qui leur est restituée après prélèvement d'une commission.

La tontine financière reste une mutuelle. Ici, le produit de la cotisation est mis aux enchères et cédé au plus offrant. Chez les Bamiléké du Cameroun, ce sont des amis ou des membres parrainés (le parrain se portant garant du nouvel arrivant) qui décident de mettre en commun leur épargne. Mettant en jeu des sommes considérables, cette tontine regroupe surtout de grands commerçants et entrepreneurs. Les enchères démarrent sur un montant minimal de mise à prix, prévu dans les statuts, et celui qui offre l'enchère la plus élevée remporte la cagnotte. Ce dernier reçoit son lot, qui est le produit de l'épargne collectée, dont on déduit le montant de l'enchère. La prime d'enchère est portée sur le marché secondaire, et divisée en petits lots qui sont revendus également aux enchères. Ici, les taux d'intérêt ont donc été introduits pour rémunérer l'épargne effectuée.

Malgré sa vitalité, le système tontinier ne permet pas de transformer les ressources de court terme en emplois longs pour financer les besoins de financement en raison de la courte durée des cycles de cotisations (un an maximum). La durée des prêts est très courte quand on en a sollicités, en général quelques mois, ce qui n'autorise que des projets de court terme ou à fort rendement financier. Les taux d'intérêts pratiqués peuvent être très élevés et les ressources sont souvent limitées. Enfin, les défaillances sont de plus en plus fréquentes, entamant le sentiment de confiance.

Ce système pourrait toutefois être le lieu d'une accumulation collective, si chaque participant versait une somme d'argent non redistribuée au profit de la collectivité réunie dans la tontine (école, dispensaire, etc.). Cela suppose cependant que tous les membres en retirent un avantage semblable et qu'ils participent à l'effort commun.



Avec la crise, la redistribution, souvent instrumentalisée, est devenue sélective, ce qui ne conduit pas à une accumulation favorable à l'investissement productif. Elle ne favorise pas non plus les plus nécessiteux. Elle présuppose, certes, l'intériorisation individuelle d'une pression communautaire, mais ne peut durablement

fonctionner sous la contrainte. Elle est nourrie par une adhésion profonde aux valeurs communautaires, qui se retrouvent dans les tontines mutuelles tournantes, lieux de mutualisation des risques. Seules les tontines commerciales ou financières offrent quelques possibilités d'accumulation individuelle, là où elles sont pratiquées.

Comment faire de cet instrument un outil de financement du développement ? Par la bancarisation comme à Taiwan<sup>6</sup> ou dans une alliance avec les banques traditionnelles ? Cette solution sécuriserait le système. La banque mutuelle<sup>7</sup> pourrait constituer une solution idoine. Panacée actuelle, le micro-crédit visant les plus pauvres développe les possibilités ouvertes par les tontines pour gérer de l'« argent chaud<sup>8</sup> » dans les projets de développement avec succès, suite à l'expérience de la *Grameen Bank*<sup>9</sup> mais n'a pas acquis leur poids dans tous les milieux.

## NOTES

1. [http://afrique.cauris.free.fr/chabal\\_daloz.html](http://afrique.cauris.free.fr/chabal_daloz.html) (Autour des thèses de Chabbal et Daloz).
2. L'idée la plus répandue est que les systèmes financiers rudimentaires (tontines, banquiers ambulants, etc.) ne peuvent mobiliser des ressources pour les investisseurs.
3. Période où s'épuisent les greniers dans l'attente de la nouvelle récolte.
4. [http://www.codesria.org/Archives/ga10/papers\\_ga10\\_12/Diaspora\\_Nkene.htm](http://www.codesria.org/Archives/ga10/papers_ga10_12/Diaspora_Nkene.htm) (Nkene J.-B., 2002, *Migrations forcées et développement : la contribution des réfugiés nigériens à Douala*).
5. [https://tamis.dai.com/virtconf.nsf/0/811CBE1E51D2C6A085256975004AD720/\\$File/Risks&Insurance.doc?OpenElement](https://tamis.dai.com/virtconf.nsf/0/811CBE1E51D2C6A085256975004AD720/$File/Risks&Insurance.doc?OpenElement).
6. Taiwan a réussi en 1976 avec la bancarisation de ses tontines. Pairault T., (1990), « Sociétés de tontines et Banques de petites et moyennes entreprises à Taiwan », pp. 281-308, in : *Leart M., éd., La Tontine : pratique informelle d'épargne et de crédit dans les pays en voie de développement*, Paris, AUFELF-UREF, John Libbey Eurotext.
7. On peut citer l'exemple intéressant de l'Afriland First Bank, banque internationale de droit privé camerounais qui reçoit les dépôts des mutuelles locales souvent issues des tontines du pays bamiléké et assure ainsi la sécurisation des avoirs financiers.
8. « L'argent chaud » est celui que l'on rembourse à la différence de « l'argent froid » provenant des institutions anonymes internationales ou d'État.
9. L'expérience des femmes pauvres du Bangladesh accordant une garantie communautaire aux petits prêts contractés auprès de la Grameen Bank par des femmes sans patrimoine (pas d'hypothèque possible) a fait école dans toute la planète.

## POUR EN SAVOIR PLUS

- Daloz J.-P., (2003), « "Big Men" in Sub-Saharan Africa: How Elites Accumulate Positions and Resources », *Comparative Sociology*, pp. 271-285.
- Geschiere P., Konings P., eds., (1993), *Itinéraires d'accumulation au Cameroun*, Paris, Karthala, 368 p.

- Lelart M., éd., (1990), *La Tontine : pratique informelle d'épargne et de crédit dans les pays en voie de développement*, Montrouge, AUFELF-UREF, John Libbey Eurotext, 356 p.
- Mahieu F.-R., (1990), *Les Fondements de la crise économique en Afrique : entre la pression communautaire et le marché international*, Paris, L'Harmattan, 197 p
- Marie A., éd., (1997), *L'Afrique des individus*, Paris, Karthala, 438 p
- Ndione S., (1994), *L'Économie urbaine en Afrique. Le don et le recours*, Karthala, 216 p.
- Rutherford S., (2002), *Comment les pauvres gèrent leur argent*, Paris, Karthala, 167 p.
- Warnier J.-P., (1993), *L'Esprit d'entreprise au Cameroun*, Paris, Karthala, 301 p.

## SITES ET ADRESSES ÉLECTRONIQUES RECOMMANDÉS

- <http://www.teol.ku.dk/cas/nyhomepage/mapper/Occasional%20Papers/Pap%20Holmquist3.doc> (Business and politics in Kenya, 2001);
- <http://www.coady.stfx.ca/resourceBin/public/mofi/file/Financial%20institutions%20serving%20remote%20rural/Comparative%20Analysis%20of%20Member%20Based%20MFIs%20-%20Chao-Beroff%20-%20AJ%5D.pdf> (Comparaison tontines Afrique orientale et occidentale);
- <http://www.itcltd.com/microleasing/docs/microsave%20potential%20for%20leasing.pdf> (Financement des PME en Ouganda et au Kenya);
- <http://www.arts.uwa.edu.au/MotsPluriels/MP1199ekomoarticle2.htmloarticle2.html> (Ekomo intro);
- <http://evans.washington.edu/fac/Gugerty/pdf/Gugerty-You-Cannot-Save-Alone.pdf> (Roscas [tontines], Kenya, 2005);
- <http://www-ilo-mirror.cornell.edu/public/french/employment/ent/papers/wpap-4.htm> (Banquiers ambulants, Bénin);
- <http://www.issr.org/68%20Hogset.pdf> (Heidi Hogset, 2005, « Exclusion sociale et échec de l'assurance pour les plus pauvres La finance informelle à travers les réseaux sociaux du secteur des petits propriétaires au Kenya », 63 p.).

Janin Pierre.

L'accumulation est impossible parce que la redistribution est sans limite.

In : Courade Georges (dir.). L'Afrique des idées reçues.  
Paris : Belin, 2006, p. 64-70.

(Mappemonde). ISBN 2-7011-4321-7